

[Close Lightbox](#)

# Relance : le gouvernement demande des engagements forts au BTP

A.D. | le 14/09/2020 | [Capeb](#), [FFB](#), [FNTP](#), [CNATP](#), [Plan de relance](#)

La FFB, la Capeb, la FNTP et la CNATP étaient reçues ce lundi 14 septembre à Bercy par Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, Elisabeth Borne, ministre du Travail, Emmanuelle Wargon, ministre chargée du Logement, et Alain Griset, ministre chargé des Petites et Moyennes Entreprises. Il leur a été demandé de "formuler des propositions d'engagements" pour assurer le succès de France Relance.

Alors qu'une [part importante du plan de relance](#) est consacrée à la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés pour réduire sensiblement les émissions de CO2 ou encore à l'accélération de certains projets d'infrastructures, le gouvernement a tenu à s'assurer de la mobilisation des fédérations professionnelles du BTP.

Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire a donc réuni à Bercy autour d'Elisabeth Borne, la ministre du Travail, Emmanuelle Wargon, la ministre chargée du Logement et Alain Griset, le ministre chargé des PME, la FFB, la Capeb, la FNTP et la CNATP pour s'assurer que les travaux se déploient "le plus efficacement possible".

## Trois priorités

Trois priorités ont été identifiées :

- Le **recrutement, en particulier des jeunes et des apprentis**, et la **formation des jeunes**, des demandeurs d'emploi et des salariés aux métiers de la rénovation énergétique.
- La responsabilité des acteurs du BTP pour que l'activité induite lors de la Relance **conduise à la préservation et la création d'emplois locaux** ainsi qu'à l'insertion dans l'emploi sur l'ensemble du territoire.
- Le **développement et la protection du label « Reconnu garant de l'environnement » (RGE)**, gage de réputation et de qualité des travaux de rénovation énergétique.

D'autant plus que, toujours pour inciter les français à sauter le pas de la rénovation, Bruno Le Maire annonce la mise en place d'un nouvel outil. D'ici quelques semaines, **sur le site de la DGFIP, chaque foyer pourra, en quelques clics, calculer le montant qu'il percevra via MaPrimeRenov**. D'après le ministre "Il y a **un besoin majeur de simplification**. Pour qu'un grand nombre de ménages français

prenne la décision d'engager cette rénovation énergétique, **il faut qu'ils puissent connaître la somme qu'ils vont toucher**".

La réunion a "permis de constater l'ambition et la mobilisation conjointe de l'Etat et de la filière pour assurer le succès de France Relance, en termes de création d'activité et d'emplois dans la rénovation et de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments par la qualité des travaux menés", a annoncé Bercy à l'issue de la réunion de travail.

## **Propositions d'engagement et groupe de travail technique**

Les fédérations ont été **invitées à formuler dans les prochains jours des propositions d'engagements, dont la mise en œuvre contribuera au succès de la relance.**

Un **groupe de travail technique avec les trois ministères concernés et les fédérations va permettre de poursuivre les échanges** pour parvenir d'ici mi-octobre à des engagements de la part des fédérations. Pour ce faire, le ministre annonce également qu'**une charte pourrait prochainement voir le jour, entre le gouvernement et les fédérations du bâtiment** "pour que **le plan de relance ne soit pas qu'une affaire gouvernementale**, mais qu'il soit considéré par tous", insiste-t-il.

"L'Etat investit massivement et sans attendre dans la rénovation énergétique des bâtiments, il soutient la formation et les embauches : il répond aux enjeux économiques, sociaux et écologiques du moment. **Les engagements que les fédérations du BTP prendront d'ici mi-octobre seront la preuve de leur mobilisation pour le plein succès de la Relance**", a commenté Bruno Le Maire.

Autre motif de satisfaction pour les professionnels du secteur : le gouvernement annonce sa volonté d'élever le seuil de dispense de procédure pour la passation des marchés publics. Actuellement fixé à 40 000€ HT, ce dernier devrait être augmenté dans les prochaines semaines, pour un plafond qui se situerait entre 70 000 et 100